



# PLAISIRS D'HIVER WINTERPRET

Bruxelles 24.11 > 31.12.2017 Brussel



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruxelles, le 24 novembre 2017 - **La Ville de Bruxelles met tout en œuvre pour que l'accès aux Plaisirs d'Hiver soit le plus aisé possible pour tous. Afin d'agir contre le réchauffement climatique, elle prône l'éco-mobilité et encourage les visiteurs à privilégier les modes de déplacement «doux», les transports publics et l'autopartage.**

Durant la période de l'événement, le centre-ville sera accessible aussi bien en transports en commun qu'à vélo, en train ou en voiture.

Cette année, un plan interactif des Plaisirs d'Hiver et des alentours a été créé pour faciliter la circulation dans le centre-ville. Les gares, les stations de métro, les arrêts de bus, tram et navettes, les station Villos! et les parkings y sont référencés. Disponible sur le site [www.plaisirsdhiver.be](http://www.plaisirsdhiver.be), il permet d'établir l'itinéraire idéal vers le point d'intérêt de votre choix.

De plus, pour connaître les principaux chemins d'accès au centre, le site de la Ville de Bruxelles constitue également une précieuse source d'informations : [www.bruxelles.be/zone-pietonne](http://www.bruxelles.be/zone-pietonne).

La Ville de Bruxelles affiche clairement le souhait de faire de l'éco-mobilité une priorité. A ce titre, les Plaisirs d'Hiver organisent plusieurs actions en collaboration avec diverses associations actives dans le domaine du vélo. Promenades, conseils avisés, formations axées sur l'utilisation du vélo, animations diverses, atelier de customisation et jeux ludiques... Grâce à Cyclo, Provelo et Gracq, la circulation à vélo n'aura plus de secrets pour les visiteurs curieux ! Des parkings à vélo (non surveillés) seront également disponibles à la Bourse, à la Monnaie et sur le Vismet.

La STIB, partenaire des Plaisirs d'Hiver, signale que certains accès de la station Sainte-Catherine seront adaptés pendant toute la durée de l'événement, du 24 novembre au 31 décembre :

- les accès n°5 et 6 (vers le Canal) sont fermés
- les accès n°2 et 3 (vers l'église Sainte-Catherine) : uniquement pour sortir de la station
- les accès n°1 et 4 (vers le centre de la place) : uniquement pour entrer dans la station
- les ascenseurs restent disponibles pour entrer et sortir de la station.

Toutes les informations peuvent être consultées sur [www.stib.be](http://www.stib.be)

Les personnes à mobilité réduite sont également au centre de la réflexion de la Ville de Bruxelles et des organisateurs qui mettent en œuvre plusieurs moyens pour leur garantir une circulation aisée sur l'ensemble du site des Plaisirs d'Hiver : une entrée spéciale à la patinoire, des toilettes facilement accessibles, des tables adaptées aux personnes en chaise roulante, quelques places de parking réservées et identifiées par le symbole reconnaissable, une cabine spéciale de la grande roue,...

Pour que les Plaisirs d'Hiver soient un moment convivial et festif pour tous, les informations au sujet de l'accessibilité de l'événement et des alentours sont disponibles sur le site [www.plaisirsdhiver.be](http://www.plaisirsdhiver.be)

### CONTACTS:

#### Ville de Bruxelles :

Wafaa Hammich, Cabinet du Bourgmestre,  
[Wafaa.Hammich@brucity.be](mailto:Wafaa.Hammich@brucity.be), +32 (0)484 87 06 61

#### Organisation :

Marina Bresciani, Brussels Major Events,  
[m.bresciani@bmeo.be](mailto:m.bresciani@bmeo.be), +32 (0)478 22 61 59

